

bles publics qui serait entrepris immédiatement après la cessation des hostilités, en vue de fournir de l'emploi au cours de la période de transition de l'économie de temps de guerre à l'économie de temps de paix. Un tel programme est reconnu comme essentiel par tous les projets de restauration d'après-guerre. Nous recommandons au gouvernement de donner aux besoins de l'enseignement un rang élevé dans ce programme, de démolir les écoles hors d'usage, antihygiéniques ou de les transformer et de les remplacer par des immeubles modernes construits sur les meilleurs emplacements possibles et munis des appareils les plus modernes de chauffage, de ventilation et d'hygiène. Ils devraient être aménagés suffisamment pour permettre les jeux d'intérieur, les travaux de bibliothèque, l'art ménager, les travaux manuels, les exercices physiques, la fourniture du déjeuner, en un mot tout ce qu'il y a de meilleur pour l'enseignement. Bref, ils devraient fournir des locaux pour des garçons et des filles heureux et en santé.

UNITÉ NATIONALE

Une partie importante du problème d'enseignement pour la démocratie est celle qui doit s'occuper de former une véritable unité de but et d'idéal au sein des différentes nationalités qui composent la population de notre pays. Ce problème existe dans chacune des provinces du Canada, bien qu'à un état plus aigu dans la province de Québec, et nous croyons que la responsabilité relève de l'élément de langue anglaise. Votre comité est d'avis que si l'enseignement au Canada est élevé au niveau mentionné précédemment, ce problème sera en grande partie solutionné, mais vu son importance pour le pays et le fait qu'on n'a pas réussi à le résoudre pendant plus de trois quarts de siècle, nous sommes d'opinion qu'en vue de sa solution, on devrait adopter des mesures spéciales. En conséquence, nous recommandons :

Que chaque ministère d'instruction publique forme un comité spécial composé de représentants des groupes nationaux les plus importants et de fonctionnaires de ce ministère pour étudier les moyens susceptibles de résoudre ce problème; qu'une commission soit instituée par le gouvernement fédéral aux fins d'étudier ce problème du point de vue national et de recommander les mesures aptes à faire de notre Canada une unité nationale.

SECTION D

Le rapport du Comité d'étude de l'Association d'éducation du Canada et de Terre-Neuve traite de besoins éducatifs définis et de modifications à notre système d'enseignement qui seront probablement nécessaires à la société d'après-guerre. Bien que nous appuyions ce rapport dans son ensemble, il existe certaines sections sur lesquelles nous aimerions à insister et certaines additions que nous désirerions faire.

Les problèmes qui ont trait à la réhabilitation éducative des hommes et des femmes faisant partie des forces armées, sont de la plus haute importance et nous savons que le gouvernement s'en occupe très activement. Nous sommes d'avis que ces plans devraient avoir assez d'ampleur pour embrasser tous les individus dont les projets personnels en matière d'éducation ont été interrompus, soit directement, soit indirectement, à cause de la guerre.

On devrait faire une étude minutieuse des immeubles et des aménagements à l'usage des forces armées et des industries de guerre en vue de rendre disponible, le plus tôt possible après la cessation des hostilités, les aménagements convenables à l'enseignement d'après-guerre, et fournir de nouveaux immeubles et aménagements là où la chose sera nécessaire. Il faudra libérer des professeurs, principalement ceux qui font partie du domaine d'enseignement secondaire, du domaine de la formation professionnelle et technique; il faudra